

les commissaires anglais serait $4000 \times 2,80 = 11\ 200$ mètres carrés, soit 12 000 en tenant compte du matériel des chemins de fer et des machines agricoles.

« Cette demande, d'ailleurs, n'a rien d'exagéré, puisque la France occupait à Londres 11 144 mètres, c'est-à-dire une surface équivalente. Cette surface de 12 000 mètres ne représenterait encore que 1738 exposants, si l'espace de $6^m,39$ occupé par chaque exposant anglais à Londres était reconnu nécessaire.

« L'Angleterre comptera donc, au minimum, pour 1750 exposants, occupant un espace total de 12 000 mètres carrés.

« Au point de vue de l'exposition de 1855, comme à celui de l'exposition de 1851, l'Angleterre et la France sont dans une position tout exceptionnelle, qui motive suffisamment le mode exceptionnel de répartition dont les bases viennent d'être indiquées.

« Les autres pays, au contraire, se trouvent dans une position presque identique par rapport aux deux expositions. L'espace occupé par eux à Londres paraît devoir leur être indispensable à Paris ; il conviendra même d'allouer une surface un peu plus grande à nos voisins immédiats qui, comme la Belgique et la Suisse, ont des industries similaires aux nôtres, ou qui, comme la Sardaigne et l'Espagne, ont plus de facilités pour nous adresser leurs produits.

« La Suède et le Danemark, qui, par des circonstances imprévues, n'ont pu paraître à Londres qu'avec très-peu de produits, devront disposer d'une surface plus en rapport avec l'importance de leur industrie.

« Si, d'un autre côté, l'on remarque que les États-Unis n'avaient qu'imparfaitement utilisé la surface de 4420 mètres qu'ils occupaient à Londres, et qu'à New-York même leurs produits ne comprenaient qu'une surface presque égale, de 4500 mètres, on ne s'étonnera plus que cette grande nation n'ait été comprise dans la répartition actuelle que pour 3000 mètres seulement.

« La même observation est applicable à la Russie, qui a été

Elysées ne permettra pas d'utiliser aussi bien la surface totale, et que les passages devront occuper plus des deux tiers de cette surface.